



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2023

Présents : Michèle ANDRE - Julien ARNAUNE – Mickaël BOUCHE - Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy MARTINEZ – Adeline MINATCHY – Charlotte PEREFARES – Chantal POISSON - Gérard ROUX.
 – Fidel RUBIO MAZARIO

Procurations : Guy DREYER – Ghislain FONDEVILLA - André NOUGUES

Absents : Guy DREYER – Ghislain FONDEVILLA - André NOUGUES

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h02

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE	
Ajouté à l'ordre du jour	Remboursement de 149€, frais de repas pour les bénévoles de la médiathèque, à M. ROUX. Pour ce vote, Mme POISSON et M. BOUCHE étaient absents	C	0
		A	0
		P	13
Délégations du conseil municipal au maire.	31 délégations peuvent être faites au maire par le conseil municipal. Les articles 3 – 4 – 20 – 25, ne sont pas délégués au maire.	C	1
		A	1
		P	13
Désignation des délégués aux diverses commissions	Nous commençons par la lecture du tableau des groupes de travail puis des commissions avec apport ou retrait de candidatures.	C	0
		A	0
		P	15
Vente parcelle B1201	Cette décision est reportée, afin de vérifier les droits de servitudes des parcelles avoisinantes.	C	0
		A	0
		P	8
Vente CCAS	Nous avons deux propositions : <ul style="list-style-type: none"> • L'agence Leggett à 20000€ net vendeur avec une création de commerces en plusieurs étapes. • Un particulier à 28000€ net vendeur avec un futur orienté vers la montagne. 	C	15
		A	0
		P	0
		C	0
		A	1
		P	14
Devis complémentaire enfouissement des lignes, quartier de SAVI	Deux intervenants pour cet enfouissement : <ul style="list-style-type: none"> • Le SDEG pour un devis de 44000€, avec un reste à charge de 19000€ pour la mairie, il est couvert par un emprunt à 12 ans fait par le SDEG. • Orange pour un devis de 8000€, ce devis ne comprenait que le matériel. Nous avons eu la surprise de recevoir un devis de l'entreprise Cassagne pour la réalisation des travaux de 14989€. 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Ces travaux doivent être réalisés semaine 8 et 9, donc pendant les vacances. • Après analyse et consultation Mme le maire propose de ne pas reporter les travaux. • Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention de 50000€ à la mairie de Lez, cette somme a été versée au budget de St-Béat-Lez lors de la fusion. 	C 3 A 5 P 7
Coupe de bois, forêt indivis Arlos / St-Béat-Lez	Deux coupes sont rajoutées cette année : <ul style="list-style-type: none"> • Parcelle 6A, 357 m³ • Parcelle 7A, 406 m³. Pour une estimation basse de 5000€.	C 0 A 0 P 15
Subventions voyages scolaires	Deux établissements scolaires ont sollicité une subvention pour leurs voyages scolaires. Nous avons un élève au lycée de Luchon et quatre au collège de St-Beat. Mme le maire propose 50€ par élève, après discussion, Mme Minatchy propose 100€ pour le voyage de Luchon qui est plus cher et 50€ pour celui du collège, moins coûteux.	C 0 A 0 P 15
Contrat remplacement de Mme Lafargue	Nous avons une proposition de remplacement pour un contrat de 15H. Elle travaillera du lundi au vendredi, de 9H à 12H. Avec ce renfort les horaires de la mairie vont changer. Le secrétariat sera ouvert tous les matins et sur rendez-vous les après-midi	C 0 A 0 P 15
Questions diverses		
	Mme le maire annonce le décès de Jean Piquemal, habitant de Lez.	
Etudiant ERASMUS Rural	Nous avons une proposition, cet étudiant s'occuperait de médiation culturelle et touristique Nous lui fournirons le logement, il est indemnisé par l'association en charge de ces étudiants.	
Arrêté de péril	<ul style="list-style-type: none"> • Maison Reeb, les travaux sont engagés. • Maison Boya, des actions ont débuté. • Maison Cazenave, pour le moment, pas d'héritier connu. 	
Parking derrière la médiathèque	Le RTM recommande que les places de parking soient interdites dans l'espace qui reçoit le plus de cailloux, Nous avons tracé six places autorisées.	
	Mme le maire fait état de fonds européens pour les risques émergeant en montagne. En liaison avec la sous-préfecture, elle étudie les possibilités d'utilisation de ces fonds	

Fin de séance à 22h30 heures.

Le secrétaire

Gérard ROUX

G. Roux

Mme le Maire

Anna CHANGEUX



Anna Changeux